



Rabat, le 6 avril 2026

Communiqué de presse

La Cour des comptes partage l'expérience du modèle marocain en matière de suivi des suites réservées aux missions de contrôle avec le Bureau du Vérificateur Général du Royaume d'Eswatini

Madame Zineb EL ADAOUI, Premier Président de la Cour des comptes, a reçu ce lundi 6 avril 2026 une délégation de haut niveau du Royaume d'Eswatini, composée du Vérificateur Général, M. Timothy Matsebula, de Son Altesse Royale la Princesse Sibahle Dlamini, membre de la Commission de la Fonction publique, du Président de ladite Commission, M. Simanga Mamba, ainsi que d'autres hauts responsables du Parlement, du Parquet général et du Ministère des Finances de ce Royaume, dans le cadre d'une visite de travail visant à s'informer de l'expérience marocaine dans le domaine du suivi des suites réservées aux missions de contrôle.

Dans son allocution à cette occasion, Madame le Premier Président a affirmé que cette visite traduit la volonté commune des deux parties de renforcer les liens de coopération en matière de contrôle supérieur des finances publiques, et de promouvoir l'échange des expériences et des expertises accumulées par chaque institution, notamment en ce qui concerne l'exploration des voies permettant de renforcer l'impact effectif des travaux de contrôle sur la gestion des affaires publiques et l'amélioration de la qualité de la gouvernance et de la transparence au service du citoyen.

Elle a également souligné que la coopération internationale offre un cadre propice à la réflexion commune sur les moyens de relever les défis auxquels sont confrontés les gouvernements et les ISC, et constitue un levier efficace pour anticiper les questions émergentes qui imposent aux institutions supérieures de contrôle de faire évoluer leurs méthodes de travail afin d'apporter une valeur ajoutée au citoyen et de contribuer à l'amélioration de la qualité des services publics.

Elle a par ailleurs insisté sur la nécessité de développer des stratégies efficaces d'engagement des parties prenantes en tant que levier essentiel pour enrichir le processus de contrôle et en renforcer l'impact, garantissant ainsi la consolidation du principe de la transparence et le renforcement des fondements de la reddition des comptes.

Dans ce sillage, Madame le Premier Président a exprimé la disponibilité de la Cour des comptes à partager son expérience en matière de suivi des résultats des travaux de contrôle et des décisions juridictionnelles, ainsi que sa coopération avec les parties prenantes concernées, notamment le Parlement, le pouvoir judiciaire et le Gouvernement.

De son côté, Son Altesse Royale la Princesse Sibahle Dlamini a salué les relations fraternelles unissant les deux pays, soulignant que cette visite s'inscrit dans le cadre du soutien à la structuration de l'Institution Supérieure de Contrôle du Royaume d'Eswatini et du renforcement de ses capacités afin de répondre aux exigences de l'avenir. Elle a également mis en avant le fait que la convergence au niveau des structures institutionnelles et l'ancrage historique des deux royaumes constituent un terreau fertile pour l'échange d'expertises, la consolidation d'une culture d'apprentissage mutuel et le développement des meilleures pratiques.

De même, M. Timothy Matsebula, Vérificateur Général du Royaume d'Eswatini, a affirmé que les deux royaumes sont liés par des relations de coopération étroites dans le domaine du contrôle supérieur des finances publiques, précisant que cette visite représente une étape pour approfondir la concertation et l'échange d'expériences ainsi qu'une opportunité pour s'inspirer mutuellement des acquis respectifs, notamment en ce qui concerne le renforcement du cadre juridique régissant le contrôle supérieur et la consolidation des principes d'indépendance des ISC, afin de leur permettre d'exercer leurs attributions constitutionnelles dans les meilleures conditions au service de l'intérêt général des citoyens des deux pays.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de Monsieur le Procureur Général du Roi près la Cour des comptes et de responsables de la Cour.

Il convient de noter que les deux institutions de contrôle assument des responsabilités de premier plan au niveau continental : la Cour des comptes assume le Secrétariat général de l'Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (AFROSAI), tandis que le Bureau du Vérificateur Général du Royaume d'Eswatini préside le Conseil des vérificateurs externes de l'Union africaine, ce qui

témoigne de la place qu'occupent ces deux institutions au sein de la communauté africaine du contrôle supérieur des finances publiques.